



Rives de Saône
Communauté de Communes

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
COTE D'OR

Date de convocation :

10/02/2026

Date d'affichage :

10/02/2026

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 021-242101509-20260218-17_2026-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Rives de Saône**

Séance du 18 février 2026

Délibération n°017 - 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 février à 20 heures 00

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Rives de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Chivres (1 rue de la mairie 21250), sous la présidence de Sébastien DELACOUR, Président.

Nombre de membres en exercice : 57

Présents : 39

pouvoirs : 8

votants : 47

Délégués Titulaires Présents :

Aubigny en plaine	M. FERNANDEZ Manuel	Labergement les Seurre	Mme DUFOUR Joëlle M. DESMIST Xavier
Auwillars Sur Saône	M. JAUDAUX Marc	Labruyère	Mme GILARDET Céline
Bagnot	Mme THURILLAT Marie-Claude	Lanthes	Mme ROSENBLATT PETITJEAN Anne
Bonnencontre	M. PERRIN François	Lechâtelet	M. CHAPUIS Jean-Paul
Bousselage	M. FAUDOT Jean-Luc	Losne	Mme BREBANT Laurence Mme DUBIEF Martine M. JACOB Dominique
Brazey-en-Plaine	M. BARBE Joris M. DELEPAU Gilles Mme FRANCOIS Martine M. BOILLIN Jean-Luc Mme SEVESTRE Delphine	Magny les Aubigny	M. HIEZ David
Broin	M. GUITTON Jean-Christophe	Montagny les Seurre	Mme FOURNIER BONNIN Lucie
Chamblanc	M. THEVENIN Sébastien	Montmain	Mme DECHAUD Martine
Charrey-sur-Saône	Mme LIAUD Evelyne	Montot	Mme BEAUNEE Jocelyne
Chivres	Mme REVERDIAU Martine	Pagny le Château	M. BECQUART Alain
Echenon	M. ANTOINE Sylvain	Pouilly-sur-Saône	M. DELACOUR Sébastien
Esbarres	Mme SIRUGUE Corinne	Saint Jean de Losne	M. GAILLARD Hervé
Franxault	M. SIMAR Camille	Saint Symphorien sur Saône	M. BRIOT Etienne
Glanon	M. BELORGEY Sébastien	Saint Usage	Mme HOSTALIER Valérie
Grosbois les tichey	Mme REVERCHON Bernadette	Seurre	M. BECQUET Alain M. ROUSSELET Jean-Louis M. DUBIEF Jack

Délégués Titulaires absents représentés :

Brazey en Plaine	Mme CENDRIER Marie	Pouvoir à M. DELEPAU Gilles
Jallanges	M. VALENTIN Gilbert	Pouvoir à M. BECQUET Alain
Saint Jean de Losne	Mme DUPARC Marie-Line	Pouvoir à M. GAILLARD Hervé
Saint Usage	M. MATHELIN Jean	Pouvoir à Mme HOSTALIER Valérie
Samerey	M. GAUTHERON Anthony	Pouvoir à M. BRIOT Etienne
Seurre	Mme CHAPELOTTE Karine	Pouvoir à M. ROUSSELET Jean-Louis

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 021-242101509-20260218-17_2026-DE

	Mme GEOFFROY-DUPIN Géraldine	
Trouhans	M. SCHWAB Jean-François	Pouvoir à Mme BEAUNEE Jocelyne

Délégués titulaires absents excusés :

Saint Jean de Losne	Mme DUPARC Marie-Line
Samerey	M. GAUTHERON Anthony
Trouhans	M. SCHWAB Jean-François

Délégués suppléants présents mais ne prenant pas part aux votes :

Aubigny en Plaine	Mme CLAIRET Sylvie
Bonnencontre	M. BERGE Eric
Broin	M. JOINIE Marc
Charrey-sur-Saône	M. COLOMBET Sébastien
Grosbois-lès-Tichey	M. MACHURET Benoît
Magny les Aubigny	M. LEVEQUE Didier

SUBVENTIONS – Attribution d’une subvention 2026 à la Mission Locale Rurale de l’Arrondissement de Beaune

Considérant les statuts de la Communauté de communes Rives de Saône et notamment sa compétence « Action sociale : adhésion à la Mission Locale Rurale de Beaune »,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l’administration et notamment son article 10,

La Communauté de communes Rives de Saône, consciente de l’importance des problématiques sociales et professionnelles rencontrées par une partie de sa population, soutient depuis plusieurs années les projets des associations œuvrant sur le territoire pour réduire les inégalités sociales.

La Communauté de communes est particulièrement attachée à soutenir la mise en situation de travail des publics les éloignés de l’emploi. Sur le territoire communautaire, la Mission Locale Rurale de l’arrondissement de Beaune œuvre en ce sens par la prise en charges des jeunes du Val de Saône de 16 à 25 ans non scolarisés.

Afin de contribuer à une meilleure réponse aux besoins des jeunes de 16-25 ans en insertion sociale et professionnelle, la Communauté de communes Rives de Saône soutient l’action de la Mission Locale Rurale de l’arrondissement de Beaune.

Pour 2026, la participation de Rives de Saone est fixée à 1,20 € par habitant soit une subvention de 24 744 € à verser à la Mission Locale Rurale de l’arrondissement de Beaune.

Considérant qu’une collectivité qui attribue une subvention, doit, lorsque cette subvention dépasse le seuil de 23 000 euros, conclure une convention avec l’organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l’objet, le montant et les conditions d’utilisation de la subvention attribuée,

Pour 2026, il est donc proposé une convention annuelle ayant pour objet de soutenir financièrement l’action de la Mission Locale Rurale de l’arrondissement de Beaune en faveur de l’insertion socio-professionnelle des jeunes.

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 021-242101509-20260218-17_2026-DE



Les délégués communautaires :

- Entérinent le montant de la subvention 2026 revenant à la Mission Locale de Beaune à 24 744 € (1,20 € x 20 620 habitants)
- Autorisent le Président ou son représentant à signer la convention annuelle 2026 d'aide financière liant la Communauté de communes Rives de Saône et la Mission Locale Rurale de l'arrondissement de Beaune,

Mme DECHAUD Martine ne prend pas part au vote.

Vote à main levée :

Votants : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 46

Pour copie conforme,
Le Président, Sébastien DELACOUR

